

POUR UNE ACCEPTION AU SENS LARGE  
DU TERME ÉPIDÉMIOLOGIE

B. TOMA et J.J. BENET

---

Un certain nombre d'épidémiologistes limitent le champ de l'"épidémiologie" à la pathologie humaine, qu'il s'agisse des maladies transmissibles ou non. Ils ne prennent en considération d'autres organismes vivants (animaux, végétaux...) que dans la mesure où ils sont impliqués dans la pathologie humaine.

Ils justifient leur position sur un argument d'ordre étymologique ("démós" en grec veut dire peuple, c'est-à-dire ensemble de personnes) et donc ils excluent de l'épidémiologie tout ce qui ne concerne pas la pathologie humaine.

Nous voulons exposer ici les arguments qui conduisent à une autre conception, d'un sens plus large.

- SUR LE PLAN ETYMOLOGIQUE

1. "démós" (grec : δῆμος ) connaît diverses acceptions :

" A (avec idée de lieu) : terre habitée par un peuple, prop. la part de territoire appartenant à une communauté, d'où contrée, pays, terre" (...)

" B (avec idée de personnes)

I. au sens ethnique : population d'un pays, peuple (...)

II. au sens politique : peuple, citoyens (...)

III. p. ext. : peuple, race, gent (en général) (...), en parlant d'animaux

PHILSTR. V. Ap. 3,4, la race des oiseaux, des singes, etc.(...)"

" C (à la fois au sens local et politique ) à Athènes dème ou canton, subdivision de la tribu (...)" (1).

Ce dernier sens est tout à fait en conformité avec la racine du sanscrit "dāmi" dont dérive "démós" et qui signifie découper au sens de division administrative (2). Le vieux mot français "dème" a exactement cette signification (3).

Nous retenons donc que "démós" contient les notions de :

- . lieu
- . population humaine
- . mais aussi animale.

Il n'y a donc pas d'argument valable sur le plan étymologique pour restreindre le sens de démô à la seule population humaine.

2. "Epi" (grec ἐπι) : en composition veut dire "sur", aussi bien dans le sens de lieu, que de temps.

3. "Epidémios" (grec ἐπιδημιος) : le premier sens est "qui séjourne dans un pays, qui est du pays, qui se fait dans le pays (guerre civile, maladie qui se propage : épidémie)" (1).  
Le terme sur lequel est directement forgé celui d'"épidémiologie" est donc porteur de la notion de lieu très nettement affirmée, mais aussi de temps.

SUR LE PLAN METHODOLOGIQUE

Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'épidémiologie est caractérisée par une démarche particulière, une "façon de penser" concernant des problèmes de santé affectant une population (4), qu'il s'agisse de maladies transmissibles ou non.

Les épidémiologistes abordent les problèmes qui leur sont soumis en répondant, en épidémiologie descriptive, aux questions suivantes :

Qui ? et il s'agit de la description des populations affectées ou exposées au risque, avec recensement des cas ;

Quand ? et il en découle une étude de la pathologie en fonction du temps ;

Où ? et il en résulte une étude de la répartition et de l'évolution des troubles dans l'espace.

Ils analysent ensuite les mécanismes de la transmission de l'agent pathogène (pour les maladies transmissibles) ou établissent des corrélations entre les troubles observés et des facteurs de risque.

Ils déterminent enfin les règles de prévention de la pathologie puisque l'objectif final de l'épidémiologie est la prophylaxie.

La méthodologie générale en épidémiologie, les principes essentiels, l'importance de l'outil statistique pour l'étude des populations sont identiques que la population étudiée soit humaine, animale ou végétale.

Ainsi donc, tant sur le plan étymologique que sur le plan méthodologique, il n'existe aucune raison valable pour aboutir à une acception restrictive et anthropocentrique du domaine de l'épidémiologie.

Nous considérons donc que cette science s'applique aux études de santé dans des populations, qu'elles soient humaines, animales, végétales, voire microbiennes, et qu'il serait parfaitement inutile, voire préjudiciable, de forger des mots comme épizootiologie ou épiphytologie et de prétendre qu'ils correspondraient à des sciences particulières, distinctes de l'épidémiologie.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAILLY (A.).- Dictionnaire grec-français - Hachette, Paris 1950.
2. JOUBERT (L.) et JOUBERT (P.).- Communication personnelle.
3. LAUTIE (R.).- Communication personnelle.
4. LILIENFELD (D.E.).- Definition of epidemiology. Am.J. Epidem., 1978, 107, 87-90.

• •